

# INFO – GREHSS

n° 42

10 février 2025

## De la méthodologie d'intervention

Dans ce premier numéro de l'année 2025, Info GREHSS aborde le thème de la méthodologie d'intervention en publiant deux articles sur le travail social de groupe, publiés en 2009 par l'ANTSG (Association Nationale pour le Travail Social des Groupes). En 1959, organisé à Sèvres, le séminaire de l'ONU sur le travail de groupe a eu un assez large écho en France, notamment dans les écoles de service social. Avec l'intégration des méthodes dans le programme de formation de 1962 et, surtout en 1969, la fin de l'année commune infirmière/assistante sociale, l'enseignement des méthodes a pris une très large place dans les formations initiales de service social. La plupart des écoles ont constitué de nouvelles équipes de formatrices (cadres pédagogiques permanents selon l'intitulé de l'époque), pour la plupart formées aux méthodes : service sociale individualisé, service social de groupe, service social de communauté. Nous poursuivrons dans les prochains numéros la publication de documents sur la méthodologie.

Dans ce numéro vous trouverez les rubriques habituelles. Dans « activités du GREHSS » vous pourrez lire l'annonce des deux nouvelles biographies mises sur le site de l'association. La rubrique « du côté de l'histoire du travail social » poursuit sa recension des livres, articles, thèses. La rubrique « annonces » vous informe d'une conférence sur le service social de la police et sa première assistante sociale Simone Monvert. Enfin le compte rendu de la journée d'étude sur le centenaire de la fondation du SSI (Service Social international) permet de mieux connaître cette association qui a eu un grand impact dans de nombreux pays, dont la France où il a été à l'origine du SSAE (Service Social d'Aide aux Emigrants).

Henri PASCAL président du GREHSS

Sommaire	Page
De la méthodologie d'intervention	1
CAULIEZ <i>Proposer une place</i>	2
TANGUY <i>Aide mutualisée</i>	6
Activités du GREHSS	8
Du côté de l'histoire du travail social	9
Colloque, journées études, séminaires	11
Annonces	14
Dossiers publiés dans Info GREHSS	15

## «Proposer une place »

### Travail social avec un groupe d'assurés en invalidité

Catherine CAULIEZ

#### L'origine de l'action

L'évaluation des réunions d'informations collectives pour les assurés bénéficiaires d'une pension d'invalidité a lieu dans le service en décembre 1999. Une des études doit recueillir l'avis des assurés venus en réunion, à partir d'un échantillonnage de 54 assurés pour mesurer leur taux de satisfaction et l'impact de ces réunions après un temps de recul de 3 à 6 mois. Un conducteur d'entretien téléphonique est conçu visant le contenu des réunions, l'identification des différents acteurs sociaux, la brochure remise et les propositions à exploiter. Des demandes d'autres réunions émergent : « je souhaite d'autres réunions portant sur les problèmes personnels... d'autres réunions avec moins de participants permettraient de discuter chacun de son cas personnel... j'aimerais participer à d'autres réunions en petits groupes pour parler de nos problèmes... on ne nous laisserait pas tomber... »

Je fais l'hypothèse que ces demandes apparaissent dès lors que les personnes ont passé le « cap » de la mise en invalidité et de ses conséquences matérielles immédiates. Cependant les réunions telles qu'elles se pratiquent actuellement visent essentiellement l'information des personnes ne sont pas remises en cause. Il apparaît qu'un travail différent, qui revient au Service Social de par sa compétence, peut se réaliser dans un autre temps. Je souhaite mener une action de cette nature avec un groupe d'invalides, basées sur l'apport mutuel, l'estime de soi, la valorisation, la redynamisation dans un projet de vie.

#### L'hypothèse de travail retenue

« Les personnes invalides éprouvent des difficultés liées à différentes ruptures (professionnelle, sociale, parfois familiale) et souffrent d'isolement, sans espace ou lieu possible pour exprimer leur vécu. Si elles peuvent réduire leur isolement, rencontrer d'autres personnes pour se réinvestir dans une relation sociale, créer du lien, la réponse pourrait être plus satisfaisante » Je repère cependant que ces personnes paraissent motivées pour opérer un changement de par l'expression d'une demande et repérer leurs capacités à changer.

#### Les entretiens individuels préalables à la mise en place du groupe

Lors des entretiens menés avec 10 assurés, j'ai en tête une trame commune reprenant l'historique de l'invalidité, le parcours professionnel, la situation familiale, les contacts sociaux, les loisirs et la vie quotidienne, en faisant référence aux groupes auxquels les personnes faisaient ou font partie. Je leur propose le groupe comme une offre de service pouvant répondre à leurs souhaits exprimés par téléphone en me centrant sur les intérêts et non sur les positions, en posant des questions qui amènent des réponses positives. Après un temps de réflexion d'un mois, 9 personnes sur 10 confirment leur désir de participer au groupe lors d'un deuxième entretien. Je pense avoir créé les conditions pour faciliter la venue dans le groupe, à savoir la mise en confiance en prenant le temps d'aller à la rencontre des personnes et ne pas proposer un « produit fini ». Cette démarche nécessite de ma part

d'accepter l'insécurité pour permettre d'élaborer avec les personnes, les attendre et ne pas vouloir qu'elles me « rattrapent ».

### Le groupe retenu

Il s'appuie sur deux modèles : modèle de traitement social et modèle de médiation puisqu'il vise à la fois la socialisation, l'action sur le changement personnel, basé sur un système d'aide mutuelle, et la restauration, la réadaptation de la personne. Les critères d'homogénéité (problèmes de santé, perte du statut de travailleur, baisse des ressources, sentiment d'isolement, d'échec, perte d'estime de soi, manque de confiance) et d'hétérogénéité (groupe mixte, lieu d'habitation, situation familiale, niveau de ressources, origine socio-culturelle, statut professionnel antérieur) sont repérés.

### Les objectifs du groupe

Ils sont définis par le groupe :

- rencontrer d'autres personnes avec des problèmes de santé
- obtenir des informations pour mieux comprendre les différents dispositifs
- rompre l'isolement
- échanger sur des sujets difficiles pour eux-mêmes
- rechercher des solutions à des difficultés de nature diverse (entraide)
- favoriser la construction ou le maintien du lien social, à travers la connaissance du milieu associatif.

Cette étape me permet de vérifier que ces objectifs spécifiques sont bien en adéquation avec mes objectifs professionnels :

- créer des liens pour rompre l'isolement
- leur permettre de restaurer ou construire un réseau relationnel autour d'eux
- offrir un lieu d'expression des souffrances mais aussi des désirs
- leur permettre de retrouver l'estime de soi, grâce à l'aide mutuelle
- leur permettre de retrouver une place.

### Les différentes phases du groupe

Je reprends les phases de développement du groupe selon les étapes proposées par Saul BERSTEIN sans pour autant repérer, de façon précise, le changement d'une étape à l'autre. Au cours de certaines réunions, deux phases peuvent coexister. 10 réunions ont eu lieu de septembre 2000 à mai 2001).

1. La pré-affiliation (temps d'appropriation, caractérisée par un comportement d'approche et de retrait) dure peu de temps, la confiance s'installe rapidement dans le groupe.

2. La phase de pouvoir et de contrôle (temps des premiers engagements, période où apparaissent les questions de hiérarchie et d'influence, le leadership démocratique, les alliances et les sous-groupes) voit se définir les normes et la culture du groupe (ex : remise en question lors de la 3<sup>e</sup> réunion par 2 membres du groupe d'une règle établie et non respectée : s'excuser en cas d'absence), les rôles attendus sont posés. Une alliance contre un membre du groupe venu qu'à la 1<sup>re</sup> réunion se crée.

3. La phase d'intimité (temps des engagements personnels, le groupe est perçu comme capable de satisfaire les besoins personnels, phase de cohésion, grande production du groupe, constatation du pluralisme et de sa richesse) est une phase importante avec un partage plus intense du vécu de chacun. C'est une étape marquée par des hauts et des bas parfois assez dramatiques, des progrès et des régressions par rapport au vécu de la maladie. Les émotions sont importantes. Les normes se développent et les personnes partagent de nouvelles expériences (ex : atelier conte dans une école maternelle, inscription dans un club informatique, préparation de costumes pour un carnaval,...).

4. La différenciation (temps de support mutuel, chacun trouve un équilibre qui le satisfait) : le groupe devient indépendant de moi et pratiquement autonome dans l'organisation des activités (ex : rencontre avec un inspecteur des impôts). Le renforcement positif et les valorisations ne proviennent plus uniquement de moi mais du groupe lui-même (ex : mener à terme une démarche par une personne à l'ASSEDIC qui lui semble difficile).

5. La séparation : dernière phase vécue de façon chaleureuse, préparée suffisamment tôt (3 réunions avant la fin). Les membres ont bien conscience de la fin du groupe et envisagent une suite ailleurs, sous une autre forme sans l'assistante sociale (recherche d'un local, organisation d'une sortie pédestre). Le déroulement de la dernière réunion d'évaluation, telle qu'elle est envisagée et telle qu'elle se produit, facilite la fin du groupe. Cette réunion laisse un souvenir précieux parce qu'agréable et créateur de liens positifs. Tout est prévu par le groupe pour renforcer la convivialité de cette dernière rencontre.

#### La motivation des membres du groupe

La motivation pour participer au groupe est importante. Un membre du groupe, dont la peur de s'engager est grande, ne vient plus dès la 2<sup>e</sup> réunion. Une autre personne quitte le groupe à partir de la 6<sup>e</sup> réunion pour une raison extérieure au groupe. Elle le regratte car elle apprécie d'être dans le groupe, « a appris beaucoup de choses » mais reste réservée, ne prenant pas la parole facilement. Les autres membres du groupe se sont engagés à fond dès le début. Les absences sont excusées après la 3<sup>e</sup> réunion quand 2 membres du groupe remettent en cause les autres par rapport au non-respect d'une règle fixée au départ : s'excuser en cas d'absence. Le groupe auto-régule ce phénomène. Mais du fait même de la constitution du groupe composé de personnes malades, la participation au groupe est variable, suivant l'évolution des états de santé respectifs. Ce constat est important et renforce l'idée que le travail avec un groupe de malades doit s'inscrire dans un temps limité, prenant en compte des situations médicales difficiles.

#### L'évaluation de l'action

1. Les effets sur les individus : ils se mesurent par l'observation des changements intervenus pour chaque membre du groupe. Je retiens plusieurs indicateurs prédéfinis lors de l'évaluation envisagées au départ : prise de parole dans le groupe, démarches entreprises pendant et après le groupe, prise d'initiative dans le groupe, rencontres et échanges en dehors du groupe, inscriptions à des activités sociales, associatives ou reprise d'activités personnelles, verbalisation des changements repérés par les personnes elles-mêmes. Les effets sont variables suivant les personnes mais je constate qu'une dynamique, même si elle est minime pour certains, se forme.

2. Les effets dans le groupe : j'ai réfléchi, avant tout, au sens que je souhaite donner à ce temps pour le groupe en considérant ce moment utile comme phase de réappropriation des choses par chacun. Je pense aussi que l'évaluation correspond à un souci de professionnel(le) mais non des membres du groupe. Mes objectifs sont de permettre au groupe de réagir sur le fond et la forme collectivement à cette vie de groupe qui se termine, de permettre de s'approprier ce temps pour soi, retrouver son individualité et, enfin, de partager un moment convivial. Je propose 2 outils. Tout d'abord je suggère un photo-montage à partir de photos de revues, l'intérêt étant de produire une dernière fois collectivement et signifier aussi que le groupe existe jusqu'au terme des réunions. J'écarte toute conception de questionnaire écrit, le groupe n'ayant pas un rapport à l'écriture important. Une fresque est ainsi réalisée, chacun explique son choix d'images au groupe en répondant à la question : « qu'a représenté pour vous cette vie de groupe ? ». D'après l'expression des personnes, le groupe leur a permis de retrouver une certaine « connivence » perdue depuis qu'elles ont quitté le monde du travail et une certaine identité collective. Il est ce que les personnes veulent qu'il soit : lieu d'échanges, d'expériences (« s'extérioriser, dire ce que l'on ne peut pas dire à sa famille, à ses voisins, prendre de l'oxygène »). C'est un lieu d'appropriation d'informations en se donnant les moyens de les obtenir (démarches écrites et physiques pour la venue des personnes ressources : secrétaire COTOREP, Contrôleur des impôts...). Les assurés sont passés de la position de demandeurs à celle d'auteurs. Les représentations institutionnelles du départ évoluent. Les personnes soulignent l'intérêt d'avoir repéré des interlocuteurs privilégiés de ces organismes (« avoir des ficelles »). Le fait d'aborder des thèmes concrets a permis de mettre de la distance par rapport au vécu de chaque situation personnelle. Enfin, pour marquer la fin du groupe et permettre de retrouver son individualité, je propose que chacun renvoie un qualificatif positif à chacun des autres membres, en le notant sur le paperboard. Mon intention est de « renarcissiser » les personnes. Chaque assuré a donc quitté le groupe avec sa feuille comprenant les qualificatifs le concernant. C'est une trace écrite de la vie partagée dans le groupe.

Pour conclure, je vous propose un montage que j'ai réalisé d'après les mots exprimés par les personnes à la première réunion (à partir de mes comptes rendus) et ceux utilisés au fur et à mesure que le groupe avance, à partir du mot « invalidité »

A la première réunion :

I comme Isolement

N comme Nul

V comme Vide

A comme Anéanti

L comme Licenciement

I comme Inapte

D comme Désespoir

I comme Inutile

T comme Terrible

E comme Epreuve

I comme Intérêt

N comme Nouveau

V comme Vie

A comme Activité

L comme Loisirs

I comme Idées

D comme Désir

I comme Investissement

T comme tutoiement

E comme Entraide

## **L'aide mutualisée dans un groupe de personnes en situation de surendettement**

**Gabrielle Tanguy**

L'action concerne un groupe de 13 personnes représentant 11 familles en situation de surendettement, mis en place par deux professionnelles : une assistante de service social et une conseillère en économie sociale et familiale, avec l'aval de leur encadrement.

L'objectif professionnel est que les personnes du groupe puissent retrouver un rôle d'acteur dans leur situation en s'intéressant notamment au dispositif de la Banque de France en déposant un dossier de surendettement. Ces personnes ont alors une représentation très négative de ce dispositif et y sont même hostiles, bien qu'aucune autre alternative ne soit envisagée par les travailleurs sociaux. Ceux-ci ont été formés par l'ANTSG et ont été garantes des règles et des valeurs qui sous-tendent l'action.

Les membres du groupe n'ont pu se confronter à la question budgétaire qu'après avoir ensemble, dans le groupe, commencé un travail de revalorisation de soi, et ressenti l'espoir possible de s'en sortir.

Au début du travail de groupe, l'intérêt des membres se porte progressivement sur le partage du ressenti de leur situation qu'ils qualifient de situation de harcèlement de la part des créanciers. Ils évoquent de graves troubles psycho-sociaux : désespoir, tentatives de suicide, troubles de l'anxiété, phobie du courrier et du téléphone, repli sur soi, inhibition. Ce tableau du harcèlement s'accompagne pour eux de la nécessité de devoir garder leur situation secrète : les proches voire les conjoints sont tenus dans l'ignorance des problèmes.

Les travailleurs sociaux en phase avec les attentes des membres du groupe créent tout d'abord un climat favorable aux échanges, chacun étant compétent pour comprendre les différentes situations et donner ses points de vue. Ils ont progressivement cédé la place au leadership de groupe, restant néanmoins attentives à la dynamique des interactions.

Ce climat a favorisé l'émergence du processus d'aide mutuelle qui s'est traduite par un travail de revalorisation de soi et d'empowerment. Un recul plus lucide leur a permis d'écouter et de s'emparer d'informations de nature à pouvoir réajuster leurs propres représentations de soi, des autres, de ses problèmes et des solutions et ainsi, de modifier leur situation.

En sécurité dans le groupe, les membres trouvent enfin du soulagement à pouvoir partager cette souffrance qui jusque-là est considérée comme un sujet tabou.

En mobilisant le processus d'aide mutuelle, l'essentiel du travail de ce groupe est réalisé à partir des trois priorités qui étaient celles des familles.

- La question de l'isolement volontaire : peur des achats compulsifs, peur d'être démasqués, éloignement de la famille, privation de biens culturels ou de loisirs notamment pour les enfants ; aller mieux
- La méconnaissance des règles bancaires et de crédit ;
- La compréhension de la procédure de la banque de France.

Le groupe s'est réuni 12 fois : l'aide mutualisée a permis aux 11 familles de déposer un dossier de surendettement à la Banque de France, ces dossiers ont tous été déclarés recevables. Les membres du groupe ont retrouvé le pouvoir d'agir (sans l'aide du travailleur social), restauré leurs compétences à faire face aux démarches administratives.

En outre certaines mères ont pu réaliser un projet auquel elles étaient énormément attachées : préparer un séjour de vacances pour leurs enfants et le financer.

Lors de la dernière réunion, les travailleurs sociaux invitent le groupe à se livrer à trois tâches : l'évaluation du travail réalisé et des résultats, le travail de séparation du groupe, et une réflexion sur l'après-groupe.

Il est rare qu'à l'issue d'un groupe, les participants n'aient pas l'envie de donner une suite à leur travail sous des formes diverses. Dans ce groupe, les personnes ont souhaité rejoindre des associations ou des collectifs qui les intéressent, avoir une action de communication sur les expériences qu'ils ont vécues, créer des supports d'information par exemple.

On peut y repérer trois dimensions :

- Celle de l'empowerment individuel qui augmente la capacité d'agir des personnes,
- Celle de l'action citoyenne (ou empowerment collectif) pour ceux qui ont pris conscience des liens d'interdépendance entre les individus et la société,
- Celle de la dynamique du lien social qui consiste pour les personnes, à redonner à l'extérieur ce qu'elles ont acquis à l'intérieur du groupe par l'aide mutualisée.

Certains membres ont témoigné auprès de travailleurs sociaux de ce qu'ils ont appris et acquis dans le groupe. Des membres ont été amenés à modifier leurs représentations sur la question de l'endettement et celle du surendettement ; ils ont proposé de participer à l'animation de certaines rencontres avec des groupes réunissant des personnes en situation de surendettement pour leur permettre de se remobiliser.

**Résumé de l'une des actions proposées par l'ANTSG pour illustrer un travail social de groupe dans l'ouvrage commandé par le Ministère, au Conseil Supérieur de Travail social (CSTS). Janvier 2009**



**Info GREHSS est le bulletin du Groupe de Recherche en Histoire du Service Social (GREHSS). Il paraît cinq fois par an.**

**Responsable de publication : Henri PASCAL président du GREHSS**

Adresse postale :

GREHSS

15 rue de Bruxelles 75009 Paris

Adresse électronique : [greh.servicesocial@orange.fr](mailto:greh.servicesocial@orange.fr) site : [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr)

## Activités du GREHSS

### Du coté des biographies sur le site

#### LEVEQUE Marie-Thérèse (1901-1974)

Avec un parcours de formation remarquable, dans le domaine du service social et des sciences sociales et humaines, Marie-Thérèse Cécile Lévêque se rend au Portugal en 1935 pour assumer la direction technique de la première école portugaise de service social (l'Instituto de Serviço Social, à Lisbonne), fonctions qu'elle occupa jusqu'en 1946. Avec son action et son charisme personnel, Mlle Lévêque a marqué les élèves et professeurs de cette école, et a contribué à l'essor d'une nouvelle activité. Après son retour en France en 1946, elle a un certain temps exercé avant que sa santé et sa situation se dégradent.

#### POURVOYEUR Germaine (1904-2003)

Née le 30 avril 1904 à Ribécourt (Oise), décédée le 11 février 2003 à Vichy (Allier). Après avoir obtenu son diplôme d'infirmière (« simple » et « Z ») en 1935, période où elle est rattachée à la Société de Secours aux Blessés Militaires, Germaine Pourvoyeur devient assistante scolaire pour la mairie de Compiègne. Pendant la Seconde Guerre mondiale, du mois de novembre 1941 au mois de septembre 1943, elle prend en charge avec dévouement et passion, à la demande de la Croix-Rouge française, le service des internés civils du camp de Compiègne-Royallieu (le *Fronstalag 122*) en tant qu'assistante sociale. Puis, à la fin de l'année 1943, la Croix-Rouge lui confie la mission de visiter les prisonniers de

Nanterre et les jeunes délinquants de Charenton, engagement qu'elle honore jusqu'en 1948.

### **Les Temps du Social Fondation de l'ANAS**

Dans son numéro 28 de décembre 2025, notre revue *Les Temps du Social* publie un dossier sur la fondation de l'ANAS, le 9 décembre 1944, et sur les premiers pas de cette association. Des extraits de documents de la période et des premiers articles parus dans *Les feuillets de l'ANAS* compose ce dossier.

### **Talence 80<sup>e</sup> Anniversaire de l'ANAS**

Le 5 décembre dernier, le GREHSS était présent à l'IRTS de Talence pour la journée consacrée l'anniversaire de la fondation de l'ANAS. Henri Pascal a donné une conférence sur l'histoire de la profession, Cristina De Robertis a animé une table ronde sur le thème de la Revue Française de Service Social et la contribution des étudiants au numéro 293, Didier Dubasque a participé à la dernière table ronde en présentant les traits caractéristiques de la profession d'assistante sociale.

## Du côté de l'histoire du travail social

### Michel CHAUVIERE : Etapes d'une vie

Michel Chauvière a écrit de nombreux livres et articles sur le travail social, dont plusieurs sur son histoire. En publiant son autobiographie, il continue en quelque sorte à écrire sur l'histoire du travail social. Nous publions ci-dessous l'annonce qu'il a fait de son livre :

« 1946 était une excellente année pour naître, même en province, même en milieu rural et catholique. Après le lycée public, l'université de Rennes assura mon épiphanie intellectuelle et politique. Puis Paris fut une destination choisie, intense dans l'après 68 et restée exaltante. La recherche scientifique m'a enthousiasmé. Aujourd'hui à la retraite, je suis encore debout, démangé par l'écriture. J'ai sûrement bénéficié d'un peu de chance, surtout d'avoir traversé une période très riche en événements politiques aussi bien que sociaux et d'avoir pu faire de précieuses rencontres, dans différents cercles professionnels ou amicaux. Quoique toujours très prudemment. Mais j'ai aussi pris certains risques, connu des hésitations durables sans solution satisfaisante, avec des ruptures parfois douloureuses. Aujourd'hui ma grande famille me comble pendant que notre société républicaine va mal, que l'universalisme se flétrit. Alors, à tort ou à raison, avant qu'il ne soit trop tard, j'ai entrepris de feuilletonner à la première personne sur les étapes et enjeux d'une vie très active, toujours passionnée mais sans violences ni traumas douloureux. Merci d'accepter mes petits rendez-vous autobiographiques. »

CHAUVIERE Michel *Sols et sous-sols d'un boomer* Paris Editions L'Harmattan 246 p.

### Assistante de service social

« Cet ouvrage à visée pédagogique a pour objectif principal de faire connaître la profession d'assistante de service social et de réfléchir sur les évolutions qui la marquent ces dernières années. Les objectifs de ce livre sont :

- informer les étudiants en travail social des contenus de formation et des champs d'intervention dans lesquels le diplôme d'État permet d'exercer ;
- préciser les spécificités du service social français sur le plan des institutions et par rapport aux autres pays ;
- contribuer aux analyses sur l'évolution du travail social et des politiques sociales ;
- montrer les évolutions des conditions d'exercice des assistants sociaux.

Pour cela, connaître l'histoire, les valeurs, les contenus des formations initiales et continues, les champs d'interventions, les méthodologies, etc. qui sont le fondement du service social permet d'identifier son évolution et les conditions de son adaptation à un contexte social, politique et économique en mutation constante. » (présentation de l'éditeur)

JOVELIN Emanuel 2024 *Assistante de service social* Paris Editions Maloine coll. Professions de santé 272 p.

### Fantassins du social

« À partir d'une description sociohistorique de l'intervention sociale dans les quartiers d'habitat social, d'une analyse des discours, représentations, pratiques professionnelles, confrontations et contradictions de professionnels sociaux de première ligne (éducateurs de

rue, animateurs et médiateurs sociaux) confrontés aux processus de ghettoïsation, « managérisation » et précarisation, cet ouvrage propose une schématisation des espaces de la prévention spécialisée et de la médiation urbaine. L'objectif est de favoriser la compréhension de pans de l'action sociale mal connus et pourtant indispensables pour la régulation sociale des « territoires de ségrégation » mais aussi contribuer à fortifier les capacités de réflexion et de développement social des intervenants sociaux de rue et de leurs partenaires incluant les habitants des quartiers populaires. »(présentation par l'éditeur)

BOUCHER Manuel 2025 *Fantassins du social* Nîmes Editions Champ Social 548 p.

### **La Revue d'histoire de la protection sociale**

« La parution du premier numéro de la Revue d'histoire de la protection sociale, en 2008, s'inscrit dans une tradition française déjà longue d'histoire des administrations publiques à l'initiative des administrations concernées, et c'est précisément le Comité d'histoire de la Sécurité sociale (CHSS) qui ouvre la voie en 1973. L'arrêté du 9 mars 1973 qui le crée, en suivant une proposition de Pierre Laroque, premier directeur général de la Sécurité sociale, en précise les missions : « définir les principes et les méthodes de l'histoire de la Sécurité sociale avant et après 1945 », définir une politique archivistique dans le domaine (en ce compris le recueil de témoignages oraux, mené dès 1975), produire les instruments de travail utiles à cette histoire, susciter des travaux historiques relatifs à la Sécurité sociale et « intéresser l'opinion à ces travaux et recherches ». Le dispositif est rapidement assorti de comités régionaux. La composition du Comité d'histoire de la Sécurité sociale s'est progressivement élargie, au départ d'un noyau formé de représentants des administrations et juridictions concernées et de personnalités choisies en raison de leurs compétences ; un premier élargissement opéré en 1979 adjoint au Comité des représentants des organismes des divers régimes de sécurité sociale, des organisations patronales et syndicales, des responsables d'institutions publiques de la recherche (comme l'INED) et des archives, et enfin des représentants du monde de la recherche... » (présentation par la revue)

GEERKENS Éric « La revue d'histoire de la protection sociale » *Les Etudes Sociales* n° 179 224/1

### **Evolution de la protection sociale**

« À travers un long avant-propos et quatre articles de synthèse, ce quatrième numéro entend montrer à la fois la diversité de notre système de protection sociale et la pluralité des approches historiques.

Ce quatrième numéro de 2024 de la Revue française des affaires sociales est consacré à l'histoire de la protection sociale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À travers un long avant-propos et quatre articles de synthèse, il entend montrer à la fois la diversité de notre système de protection sociale et la pluralité des approches historiques » (présentation par la revue)

« Regards croisés sur l'évolution de la protection sociale en France depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle » *Revue Française des Affaires Sociales* 2024/4 n° 244



## Colloques, journées d'études, séminaires

### Les 100 ans du SSI

CEDIAS Paris 16/12/24

Le lundi 16 décembre 2024 s'est tenue une journée d'études au CEDIAS (Paris) pour commémorer le centenaire de la création du SSI (Service social international).

En ouverture, la présidente du CEDIAS Dominique Demongel, a fait état de l'ouverture d'un nouveau portail sur le site du CEDIAS concernant l'économie sociale et a rappelé la vivacité de la revue Vie sociale.

Après un rappel de la création du SSI, il est immédiatement fait état du rôle essentiel joué par le SSAE (Service social d'aide aux émigrants) dans le développement du SSI en France.

Après la fermeture du SSAE, la branche française du SSI a été reprise par la *Fondation droit d'enfance* <https://www.droitdenfance.org/la-fondation/>.

On retiendra notamment de cette journée où participaient une cinquantaine de personnes, une table ronde réunissant Francesca Piana, chercheuse à l'université de Trento (Italie), Lucienne Chibrac ancienne directrice de l'action sociale au SSAE et autrice de *Les pionnières du travail social auprès des étrangers. Le service social d'aide aux émigrants, des origines à la Libération* paru en 2005 aux éditions de l'EHESP et Fanny Cohen Herlem Pédo psychiatre, personne ressource pour le SSI.

**Francesca Piana** a rappelé quelques étapes de l'histoire du SSI :

En 1921 est créé à Londres le département de la *World's Young women's christian association* qui, dans un contexte de fortes migrations de familles de l'Europe vers les USA, s'engagea dans la protection des femmes et enfants dans leurs voyages et leurs exils.

L'organisation, d'abord financée par la branche américaine deviendra indépendante en 1924 et déménagera de Londres à Genève. En 1925 elle adopte sa 1<sup>o</sup> constitution qui pose les principes d'indépendance, de non-discrimination, et la notion de famille migrante.

3 éléments sont à retenir au moment de cette création:

- le rôle des femmes dans l'organisation en tant que travailleuses sociales,
- l'approche individuelle, le traitement cas par cas,
- le développement du droit international par le plaidoyer.

Ces principes distinguent cette association des autres organisations internationales et vont lui donner sa spécificité.

On notera que le SSI est né d'un rêve de femmes, dans les 1<sup>re</sup> écoles de service social, et que le travail bénéficie autant aux femmes aidées qu'aux femmes qui se lancent dans la création de cet organisme. Pour mémoire nous sommes dans une époque où les femmes sont exclues de la citoyenneté, ne détiennent pas le droit de vote, l'engagement social est une alternative à la privation de droits.

Le SSI ainsi créé se situe à la fois dans une approche de *case work* et dans une approche d'action collective, défendant la nécessité de faire évoluer la législation internationale. Ainsi en 1930 est publié un premier plaidoyer défendant le principe de pensions alimentaires qui aboutira en 1956 sur le principe international de l'obligation alimentaire pour les enfants.

Le SSI se développera massivement dans l'entre-deux guerres, puis après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale. Les thèmes de travail principaux sont l'aide à l'enfance, l'adoption internationale, l'assistance aux réfugiés, les MNA (mineurs non accompagnés), les enlèvement d'enfants, la recherche des origines. En même temps, le SSI connaît une extension géographique, au-delà des pays occidentaux, notamment en Asie.

Concernant la protection internationale de l'enfance (les MNA) et les adoptions internationales, en 1926 un rapport « Problems of children during the process of migration » est adressé à l'Institut social des nations présentant des situations pour illustrer la problématique ; il met en avant la nécessité d'assurer aux enfants leur protection, quel que soit leur statut, migrant ou réfugié.

Concernant les adoptions internationales, après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale le SSI est le seul organisme à traiter la question, notamment entre le Japon et les USA où sont repérés des abus. Il plaide pour la transparence de ces adoptions internationales

**Lucienne Chibrac** a retracé quelques éléments de l'histoire du SSAE :

Le SSAE, branche française de l'IMS (nom du SSI en 1924) prend d'abord le nom de SIAE (service international d'aide aux émigrants). La création en France du SSAE vient des contacts avec les différentes branches du SSI, dans un contexte de très fortes migrations : les personnes migrantes se comptent alors en millions entre l'Europe et les USA.

Une des premières actions du SSAE est d'intervenir dans les ports français pour aller à la rencontre de jeunes filles afin de les aider, de les protéger, et leur faire connaître leurs droits, notamment les critères des USA pour pouvoir y immigrer. Après le « migration act » de 1924 (USA) qui interdit les entrées sur le sol américain, divers bureaux, dont ceux du Havre et de Marseille, ferment. Les femmes engagées dans ces actions s'interrogent alors sur leurs méthodes de travail et les prolongements à donner à leurs actions.

Dans un contexte de mouvements féministes divers, le CNFF (Conseil national des femmes françaises) regroupe des associations féminines et féministes, il cherche à développer un travail d'influence.

Une personnalité va jouer un rôle prépondérant : Lucie Chevalley née Sabatier, protestante et féministe, suit son mari professeur de droit en Egypte et au Liban. Comme lui, elle a fait des études de droit, mais en tant que femme n'a pas pu se présenter à l'agrégation. A l'occasion de ces voyages, elle découvre les questions de migrations internationales.

De retour en France en 1922, elle s'engage au CNFF, où elle fonde et dirige la section Émigration. En 1924, elle crée avec d'autres femmes le bureau parisien de l'International Migration Service qui deviendra le SSAE. Elle soutient la professionnalisation des assistantes sociales, la capacité d'expertise, le lien entre *case work* et compréhension des situations globales.

Pour créer le SSAE, dans le contexte économique de la période, elle cherche à associer des hommes en capacité de réunir les fonds financiers nécessaires à la création du service (les femmes n'ont pas de capacité financière), elle se rapproche des institutions publiques et installe le service rue de Vaugirard, partageant les locaux avec le service de la main d'œuvre du ministère du travail.

**Fanny Cohen-Herlem pédopsychiatre**, professionnelle du monde de l'adoption (travaille au sein de l'association Olga Spitzer à Paris) a été nommée en 2008 au conseil supérieur de l'adoption en tant que membre du SSAE. Après la fermeture du SSAE en 2010, une réouverture du SSI France a été réalisée en 2018 dans le cadre de la Fondation droits d'enfance. Aujourd'hui le SSI France participe au projet Racine concernant les personnes adoptées majeures en recherche de leur origine.

Le SSI comme réponse aux défis actuels et à venir :

**Hossam Abou Zeid, membre du Govering Board (CA) du SSI ; Sandrine Petit, directrice du SSI France ; Cilgia Caratsch, directrice du SSI Suisse, Wiem Guedira, coordinatrice au sein du SSI France.**

100 ans après, et dorénavant hébergé en France par la fondation Droit d'enfance, le SSI se présente dans les mêmes termes : il est toujours à l'interface entre les bénéficiaires et l'Etat, les populations et les institutions. Il s'appuie sur son terrain pour plaider auprès des instances nationales et internationales, travaille à l'international (un groupe de travail transfrontières traite de l' « équité dans la permanence »), cherche des consensus sur des principes à travers des cultures différentes, défend l'idée que les enfants aient accès aux mêmes droits, quelque soient leur culture, leur origine. Il développe trois niveaux d'intervention : accompagnement des familles, formation des professionnels, et travail de plaidoyer.

En octobre 2018 : la Fondation droit d'enfance a signé un partenariat avec le SSI pour réimplanter un SSI en France. La protection de l'adulte est sortie du périmètre des missions, le SSI s'est recentré sur trois pôles d'expertise :

- la protection de l'enfance avec les MNA
- les conflits familiaux
- la recherche des origines après adoption (programme Racine)

Le SSI compte cinq salariés à temps partiel sur ces missions, et bénéficie de l'appui de la Fondation pour les aspects de communication.

→ Une exposition retraçant l'histoire du SSI a été présentée au siège à Genève :  
*A travers temps et frontières, un siècle au service de l'enfant et de la famille*

*Au-delà de ce rapide compte rendu de cette journée, nous consacrerons prochainement un numéro entier des Temps du social au SSI, réunissant diverses publications notamment de Francesca Piana, chercheuse italienne, sur l'histoire du SSI.*

Nathalie BLANCHARD



## **Annonces**

### **Conférence**

## **Les femmes dans la police : rôle et action dans le traitement judiciaire des violences faites aux mineurs. 1935-2025**

Dans le cadre de l'exposition "Les brigades centrales de la préfecture de Police, pierres angulaires de la protection judiciaire" et à l'occasion de la journée internationale des droits de la femme, Sophie Hovanessian, autrice, viendra présenter le journal des premières assistantes de Police de Paris de Simone Monvert, 1935-1938. Premier témoignage historique de l'action des femmes dans la police parisienne. A cette occasion, et grâce à la participation exceptionnelle de Véronique Béchu, commandante de police à l'Office Mineurs de la Direction nationale de la Police judiciaire, un éclairage sur l'actualité du traitement judiciaire des violences faites aux mineurs sera livré.

**6 mars 2025 Musée de la Préfecture de Police  
4 rue de la Montagne Sainte Geneviève 75005 Paris**



**Liste des dossiers publiés dans Info GREHSS et accessibles sur le site [www.grehss.fr](http://www.grehss.fr) :**

- Info GREHSS n° 12 15 /10/2018 « Lettre d'une directrice d'école aux parents d'élèves mai 1968 »
- Info GREHSS n° 13 20/12/2018 « Organisation conférence internationale de service social 1928 »
- Info GREHSS n° 14 15/03/2019 « Marie Thérèse Vieillot sur la réforme du DEAS de 1938 »
- Info GREHSS n° 15 06/05/2019 « Ecole de formation sociale 1910-1911 »
- Info GREHSS n° 16 05/07/2019 « Sur le syndicat CGT des assistantes sociales 1946 »
- Info GREHSS n° 17 25/09/2019 « Ecole d'Action sociale 1931 »
- Info GREHSS n° 18 10/01/2020 « Besoins et tendances du service social rural »
- Info GREHSS n° 19 30/03/2020 « Histoire de la formation des assistantes sociales à Nantes »
- Info GREHSS n° 20 15/06/2020 « Mobilisations des assistantes sociales de 1989 à 1992 »
- Info GREHSS n° 21 22/10/2020 « Assistante sociale de PMI à Saint Nazaire »
- Info GREHSS n° 22 15/12/2020 « Activités sociales à la Poste au XX<sup>e</sup> siècle »
- Info GREHSS n° 23 03/02/2021 « Soutenance de la thèse de Patrick Lechaux sur le système de formation des travailleurs sociaux »
- Info GREHSS n° 24 08/04/2021 « Un asile champêtre : le Pavillon Pasteur au Petit Arbois »
- Info GREHSS n° 25 08/06/2021 « Plaidoyer pour une vraie définition du service social »
- Info GREHSS n° 26 14/09/2021 « Histoire d'un combat pour la reconnaissance du niveau licence du DEAS, la création du diplôme supérieur en travail social et pour la recherche en travail social »
- Info GREHSS n° 27 02/12/2021 « Préface au compte rendu de la 2e conférence internationale de service social »
- Info GREHSS n° 28 24/02/2022 « Sur l'école de service social de Nice »
- Info GREHSS n° 29 23/05/2022 « Enfance et traumatisme de guerre »
- Info GREHSS n° 30 06/09/2022 « Les pionnières »
- Info GREHSS n° 31 01/12/2022 « Une page de l'histoire du temps présents en train de se faire »
- Info GREHSS n° 32 23/01/2023 « Des actions sociales portée par des femmes de l'émigration russe membres de l'ACER durant la première moitié du XXe siècle en France »
- Info GREHSS n° 33 22/03/2023 « Une singularité de la protection de l'enfance sous Vichy »
- Info GREHSS n° 34 23/05/2023 « Le service social devant les structures nouvelles »
- Info GREHSS n° 35 18/09/2023 « Les différentes techniques auxquelles le service social doit s'adapter »
- Info GREHSS n° 36 11/12/2023 « Participation des usagers et techniques de service social »
- Info GREHSS n° 37 20/02/2024 « Fondation du Conseil Supérieur de Service Social »
- Info GREHSS n° 38 11/04/2024 « Les assistantes sociales et le terrain »
- Info GREHSS n° 39 10/06/2024 « Un stage à l'Opéra de Paris en 1971 »
- Info GREHSS n° 40 17/09/2024 RUPP « les méthodes de service social ont 25 ans »
- Info GREHSS n° 41 09/12/2024 LIBERMANN « Nature et buts du service social »